

Les navettes repointent le bout de leur nez

Transports

La 6e saison des navettes maritimes démarre ce samedi avec les habituelles dessertes de la Pointe-Rouge, l'Estaque et les Goudes en haute saison.

Si ce service est apprécié, il est encore trop considéré comme un élément touristique et non comme un mode de déplacement.

Depuis cinq ans, les navettes maritimes affrétées par la RTM ont fait leur apparition dans le paysage des transports marseillais. Comme les saisons, elles sont éphémères, naviguant lors de la large période estivale. Elles sont de retour à partir de demain et jusqu'au 1er octobre avec les habituelles dessertes de l'Estaque et de la Pointe-Rouge depuis le Vieux Port. Et, pour la 3e fois, un cabotage Pointe-Rouge - les Goudes, à partir du 1er juillet. « *On est satisfait que ça redémarre* », souligne Christian Pellicani, même si « *le service a encore été réduit d'une semaine en avril* », pointe le conseiller métropolitain (PCF).

Avec son association Citoyen 13, le père des batobus qu'il a initiés en 2012, appelle d'ailleurs cet après-midi (14h devant l'embarcadère du

Vieux-Port) les habitants à venir échanger sur le sujet et apporter des pistes d'améliorations. Les élus communistes Marie-Françoise Palloix et Jean-Marc Coppola, respectivement concernés par la Pointe-Rouge et l'Estaque, seront aussi présents. « *La Métropole ne fait aucun effort pour discuter et faire un bilan avec les usagers sur ce sujet* », déplore-t-il, suggérant d'installer de meilleurs abris sur les quais de l'Estaque et la Pointe-Rouge.

Pas certain que la collectivité investisse dans de tels équipements dont l'usage n'excède pas cinq mois dans l'année. Car dans son esprit, les navettes sont surtout vues comme un élément touristique, « *un moyen de transport familial prisé du public qui permet de*

découvrir le littoral marseillais », souligne bien la Métropole dans un communiqué. Les déplacements par les salariés restent à la marge. « *Nous militons pour une amplitude annuelle plus large car la clientèle salariée est frustrée de se voir télescoper avec les touristes* », plaide inlassablement Christian Pellicani.

Des perspectives encore floues

Citoyen 13 a d'ailleurs lancé une pétition réclamant des places prioritaires pour les salariés, une augmentation du versement transports des entreprises ou la desserte l'été vers la Côte Bleue. « *À terme, si l'on y prend pas garde, les navettes seront un simple gadget touristique alors qu'on souffre ici surtout de trop de baignoies* », indique

l'élu, qui milite aussi pour une desserte directe Mucem-parc des Calanques.

Pour cette cuvée 2017, les tarifs ne bougent pas. L'innovation réside en une nouvelle navette de 123 passagers, baptisée « Planier », et construite aux chantiers navals Gatto de Martigues. Sollicitée sur les éventuels projets de développement, la Métropole nous fait savoir qu'il « *est un peu tôt pour évoquer les perspectives* » et renvoie à un futur point presse début juillet. En attendant, on n'est guère plus avancé quand on consulte l'agenda de la mobilité, document référence en la matière. Rien, hormis une expérimentation d'une « ligne de navette sur l'Étang-de-Berre en 2019 ».

Florent de Corbier

Quand les bateaux font recette au Port du Levant

● On sait le sujet des transports en commun on ne peut plus délicat par ici où on s'écharpe volontiers depuis pas mal d'année sur le sujet du tramway. Entre farouches partisans et président de l'agglomération. Mais ça c'est sur terre.

Au niveau des liaisons maritimes assurées par le Réseau Mistral, la régie mixte de l'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée, les polémiques font beaucoup moins de vagues, les observateurs louant la qualité du service. Les plus virulents se contentent de réclamer son développement et l'augmentation du

cadencement des navettes.

Aujourd'hui, trois lignes maritimes sont ouvertes aux usagers. La première (la ligne 8M) assure la liaison entre Toulon et la Seyne. Les quartiers touristiques à fort potentiel touristique, notamment en période estivale, comme Les Sablettes et Tamaris, bénéficient eux aussi d'une ligne à part entière (18M) pour relier directement le Port du Levant.

La troisième (28M) offre la possibilité de rejoindre Saint-Mandrier en vingt minutes seulement, une continuité territoriale fort

appréciée des riverains.

Le maire (PS) de la Seyne, Marc Vuillemot défend régulièrement la nécessité « *d'utiliser la mer pour y faire circuler des bateaux-bus en nombre plus important qu'aujourd'hui, et avec de nouveaux sites desservis* ». Avec des avantages en nombre, précise-t-il : « *Les déplacements se font en ligne droite, il n'y a pas de croisements, pas de réseaux souterrains à dévier, pas de propriétés à exproprier, pas de rails ou de guidage optique à installer. Juste des pontons à aménager* ». C'est pas la mer à boire.

Thierry Turpin